

# Michel Foucault et la question du libéralisme

Ce texte inédit est extrait du cours « Naissance de la biopolitique » donné par Michel Foucault au Collège de France en 1979 (séance du 24 janvier). Le philosophe montre ici comment le libéralisme, dans la mesure même où il est une culture de la liberté, est aussi une culture de la protection

Par MICHEL FOUCAULT, *Le Monde*, 7 mai 1999

IL ne faut pas considérer que la liberté, ça soit un universel qui présenterait à travers le temps un accomplissement progressif ou des variations quantitatives ou des amputations plus ou moins graves, des occultations plus ou moins importantes. Ce n'est pas un universel qui se particulariserait avec le temps et avec la géographie. La liberté, ce n'est pas une surface blanche avec ici et là et de temps en temps des cases noires plus ou moins nombreuses. La liberté, ce n'est jamais rien - mais c'est déjà beaucoup - qu'un rapport actuel entre gouvernants et gouvernés, où la mesure du trop peu de liberté qui existe est donnée par le encore plus de liberté qui est demandé. Si bien que, quand je dis « libéral », je ne vise pas, par conséquent, une forme de 'gouvernementalité' qui laisserait plus de cases blanches à la liberté. Je veux dire autre chose. Si j'emploie le mot « libéral », c'est d'abord parce que cette pratique gouvernementale qui est en train de se mettre en place [au XVIIIe siècle] ne se contente pas de respecter telle ou telle liberté, de garantir telle ou telle liberté. Plus profondément, elle est consommatrice de liberté, car elle ne peut fonctionner que dans la mesure où il y a effectivement un certain nombre de libertés : liberté du marché, liberté du vendeur et de l'acheteur, libre exercice du droit de propriété, liberté de discussion, éventuellement liberté d'expression, etc.

La nouvelle raison gouvernementale a donc besoin de liberté. Le nouvel art gouvernemental consomme de la liberté, c'est-à-dire qu'il est bien obligé d'en produire, il est bien obligé de l'organiser. Le nouvel art gouvernemental va donc se présenter comme gestionnaire de la liberté, non pas au sens de l'impératif « sois libre », avec la contradiction immédiate que cet impératif peut porter. Ce n'est pas le « sois libre » que formule le libéralisme. Le libéralisme formule ceci, simplement : « Je vais te produire de quoi être libre. Je vais faire en sorte que tu sois libre d'être libre. » Et, du même coup, si ce libéralisme n'est pas tellement l'impératif de la liberté que la gestion et l'organisation des conditions auxquelles on peut être libre, vous voyez bien que s'instaure, au coeur même de cette pratique libérale, un rapport problématique, toujours différent, toujours mobile entre la production de la liberté et ceux-là mêmes qui, en la produisant, risquent de la limiter et de la détruire. Le libéralisme au sens où je l'entends, ce libéralisme que l'on peut caractériser comme le nouvel art de gouverner formé au XVIIIe siècle implique en son coeur un rapport de production/destruction par rapport à la liberté (...). Il faut, d'une main, produire la liberté, mais ce geste même implique que, de l'autre, on établisse des limitations, des contrôles, des coercitions, des obligations appuyées sur des menaces, etc. (...) Donc la liberté, dans le régime du libéralisme n'est pas une donnée, la liberté n'est pas une région toute faite qu'on aurait à respecter, ou si elle l'est, ce ne l'est que partiellement, régionalement, dans tel ou tel cas, etc. La liberté, c'est quelque chose qui se fabrique à chaque instant. Le libéralisme, ce n'est pas ce qui accepte la liberté, c'est ce qui se propose de la fabriquer à chaque instant, de la susciter et de la produire

avec, bien entendu, tous les problèmes de contrainte, les problèmes de coûts que pose cette fabrication.

Quel va être alors le principe de calcul de cette liberté ? Il va falloir protéger les intérêts individuels contre tout ce qui pourrait apparaître, par rapport à eux, comme empiètement venant de l'intérêt collectif. Il faut encore que la liberté des processus économiques ne soit pas un danger, un danger pour les entreprises, un danger pour les travailleurs. Il ne faut pas que la liberté des travailleurs devienne un danger pour l'entreprise et pour la production. Il ne faut pas que les accidents individuels, que tout ce qui peut arriver dans la vie à quelqu'un - que ce soit la maladie ou que ce soit cette chose qui arrive de toute façon et qui est la vieillesse - constituent un danger, et pour les individus, et pour la société. Bref, à tous ces impératifs qui font veiller à ce que la mécanique des intérêts ne provoque pas de dangers, soit pour les individus soit pour la collectivité, à tout cela doivent répondre des stratégies de sécurité qui sont en quelque sorte l'envers et la condition même du libéralisme. (...) Liberté et sécurité, c'est cela qui va animer de l'intérieur, en quelque sorte, les problèmes de ce que j'appellerai l'économie de pouvoir propre au libéralisme.

En gros, on peut dire ceci : c'est que, dans l'ancien système politique de la souveraineté, il existait entre le souverain et le sujet toute une série de rapports juridiques et de rapports économiques qui engageaient et obligeaient même le souverain à protéger le sujet. Mais cette protection était, en quelque sorte, extérieure. Le sujet pouvait demander à son souverain d'être protégé contre l'ennemi extérieur ou contre l'ennemi intérieur. Dans le cas du libéralisme, c'est tout autre chose. Ce n'est plus simplement cette espèce de protection extérieure de l'individu lui-même qui doit être assurée. Le libéralisme s'engage dans un mécanisme où il aura à chaque instant à arbitrer la liberté et la sécurité des individus autour de cette notion de danger. Au fond, si d'un côté le libéralisme est un art de gouverner qui manipule fondamentalement les intérêts, il ne peut pas - et c'est là le revers de la médaille - manipuler les intérêts sans être en même temps gestionnaire des dangers et des mécanismes de sécurité/liberté, du jeu sécurité/liberté qui doit assurer que les individus ou la collectivité seront le moins possible exposés aux dangers. Cela, bien sûr, entraîne un certain nombre de conséquences. On peut dire qu'après tout la devise du libéralisme, c'est « vivre dangereusement ». C'est-à-dire que les individus sont mis perpétuellement en situation de danger ou plutôt, ils sont conditionnés à éprouver leur situation, leur vie, leur présent, leur avenir, etc. comme étant porteurs de danger. Et c'est cette espèce de stimulus du danger qui va être, je crois, une des implications majeures du libéralisme. Toute une éducation du danger, toute une culture du danger apparaît en effet au XIXe siècle, qui est très différente de ces grands rêves ou de ces grandes menaces de l'Apocalypse comme la peste, la mort, la guerre, etc., dont l'imagination politique et cosmologique du Moyen Age, du XVIIe siècle encore, s'alimentait. Disparition des cavaliers de l'Apocalypse et, au contraire, apparition, émergence, invasion des dangers quotidiens, des dangers quotidiens perpétuellement animés, réactualisés, mis en circulation par, donc, ce qu'on pourrait appeler la culture politique du danger au XIXe siècle et qui a toute une série d'aspects.

Par exemple, vous prenez la campagne du début du XIXe siècle sur les caisses d'épargne, vous voyez l'apparition de la littérature policière et de l'intérêt journalistique pour le crime à partir du milieu du XIXe siècle, vous voyez toutes les campagnes concernant la

maladie et l'hygiène, regardez tout ce qui se passe aussi autour de la sexualité et de la crainte de la dégénérescence, dégénérescence de l'individu, de la famille, de la race, de l'espèce humaine, enfin de partout vous voyez cette stimulation de la crainte du danger qui est en quelque sorte la condition, le corrélatif psychologique et culturel interne du libéralisme. Pas de libéralisme sans culture du danger. Deuxième conséquence, bien sûr, de ce libéralisme et de cet art libéral de gouverner, c'est la formidable extension des procédures de contrôle, de contrainte, de coercition qui vont constituer comme la contrepartie et le contrepoids des libertés. J'ai assez insisté sur le fait que ces fameuses grandes techniques disciplinaires qui reprennent en charge le comportement des individus au jour le jour et jusque dans son détail le plus fin sont exactement contemporaines dans leur développement, dans leur explosion, dans leur dissémination à travers la société, contemporaines exactement de l'âge des libertés.

Liberté économique, libéralisme au sens que je viens de dire et techniques disciplinaires, là encore les deux choses sont parfaitement liées. Et ce fameux Panoptique qu'au début de sa vie, enfin en 1792-1795, Bentham présentait comme devant être la procédure par laquelle on allait pouvoir, à l'intérieur d'institutions déterminées comme les écoles, les ateliers, les prisons, etc., surveiller la conduite des individus en augmentant la rentabilité, la productivité même de leur activité, à la fin de sa vie dans ses tentatives, dans son projet de codification générale de la législation anglaise, Bentham le présentera comme devant être la formule du gouvernement tout entier en disant : le Panoptique, c'est la formule même d'un gouvernement libéral, parce qu'au fond, qu'est-ce que doit faire un gouvernement ? Il doit bien entendu laisser place à tout ce qui peut être la mécanique naturelle et des comportements et de la production. Il doit laisser la place à ces mécanismes et il ne doit avoir sur eux aucune autre forme d'intervention, du moins en première instance, que celle de la surveillance. Et c'est uniquement lorsque le gouvernement limité d'abord à sa fonction de surveillance verra que quelque chose ne se passe pas comme le veut la mécanique générale des comportements, des échanges, de la vie économique, etc., qu'il aura à intervenir. Le panoptisme n'est pas une mécanique régionale et limitée à des institutions. Le panoptisme, pour Bentham, c'est bien une formule politique générale qui caractérise un type de gouvernement.

Troisième conséquence, (...) c'est l'apparition aussi, dans ce nouvel art de gouverner, de mécanismes qui ont pour fonction de produire, d'insuffler, de majorer des libertés, d'introduire un plus de liberté par un plus de contrôle et d'intervention. C'est-à-dire que là, le contrôle n'est plus simplement, comme dans le cas du panoptisme, le contrepoids nécessaire à la liberté. C'en est le principe moteur. Et là, on en trouverait aussi bien des exemples, ne serait-ce que ce qui s'est passé en Angleterre et aux Etats-Unis au cours du XXe siècle, disons au cours des années 30, lorsque, la crise économique se développant, on a immédiatement perçu non seulement les conséquences économiques mais les conséquences politiques de cette crise économique et on y a vu un danger pour un certain nombre de libertés considérées comme fondamentales. Et la politique du Welfare mise en place par Roosevelt, par exemple, à partir de 1932, était une manière de garantir et de produire, dans une situation périlleuse de chômage, plus de liberté, liberté du travail, liberté de consommation, liberté politique, etc. A quel prix ? Au prix, précisément de toute une série d'interventions, d'interventions artificielles, d'interventions volontaristes, d'interventions économiques directes dans le marché, qui ont constitué les mesures fondamentales du Welfare qui seront, à partir de 1946, qui seront même d'ailleurs dès le départ, caractérisées comme étant en elles-mêmes des

menaces de despotisme, des menaces d'un nouveau despotisme. On ne garantit les libertés démocratiques, dans ce cas-là, que par un interventionnisme économique qui est dénoncé comme étant une menace pour les libertés, de sorte qu'on arrive, si vous voulez, et c'est là aussi un point qu'il va falloir retenir, à cette idée que cet art libéral de gouverner, finalement, introduit de lui-même ou est victime de l'intérieur de ce qu'on pourrait appeler des crises de gouvernementalité. Ce sont des crises qui peuvent être dues à l'augmentation, par exemple, du coût économique de l'exercice des libertés. (...) Problème donc, crise ou conscience de crise à partir de la définition du coût économique de l'exercice des libertés. Vous pouvez avoir une autre forme de crise, qui, elle, sera due à l'inflation des mécanismes compensatoires de la liberté. C'est-à-dire que, pour l'exercice de certaines libertés comme la liberté du marché et la législation antimonopoliste, vous pouvez avoir la formation d'un carcan législatif qui sera éprouvé par les partenaires du marché comme étant un excès d'interventionnisme et un excès de contraintes et de coercition. Vous avez, à un niveau beaucoup plus local alors, tout ce qui peut apparaître comme révolte, intolérance disciplinaire. Vous avez, enfin et surtout, des processus d'engorgement qui font que les mécanismes producteurs de la liberté, ceux-là mêmes que l'on a convoqués pour assurer et fabriquer cette liberté, vont produire en fait des effets destructeurs qui l'emportent même sur ce qu'ils produisent. C'est l'équivoque de tous ces dispositifs qu'on pourrait dire libérogènes, destinés à produire la liberté et qui, éventuellement, risquent de produire exactement l'inverse.

C'est la crise précisément actuelle du libéralisme, c'est-à-dire que l'ensemble de ces mécanismes qui, depuis, en gros, les années 1925-1930, ont essayé de proposer des formules économiques et politiques qui garantissent les Etats contre le communisme, le socialisme, le national-socialisme, le fascisme, ces mécanismes, garanties de liberté, mis en place pour produire ce plus de liberté ou pour réagir en tout cas aux menaces qui pesaient sur cette liberté, ont été tous de l'ordre de l'intervention économique, c'est-à-dire de la mise en carcan ou en tout cas de l'intervention coercitive dans le domaine de la pratique économique. Que ce soient les libéraux allemands de l'école de Fribourg, à partir de 1927-1930, ou que ce soient les libéraux américains actuels dits « libertariens », dans un cas comme dans l'autre, ce à partir de quoi ils ont fait leur analyse, ce qui a servi de point d'ancrage de leur problème, c'est : pour éviter ce moins de liberté qui serait entraîné par le passage au socialisme, au fascisme, au national-socialisme, on a mis en place des mécanismes d'intervention économique. Or, ces mécanismes d'intervention économique, est-ce que, précisément, ils n'introduisent pas subrepticement des types d'intervention, est-ce qu'ils n'introduisent pas des modes d'action qui sont eux-mêmes au moins aussi compromettants pour la liberté que ces formes politiques visibles et manifestes que l'on veut éviter ? Autrement dit, c'est bien les interventions de type keynésien qui vont être absolument au centre de ces différents débats. (...)

Toutes ces interventions ont amené quelque chose que l'on peut appeler une crise du libéralisme et c'est cette crise du libéralisme qui se manifeste dans un certain nombre de réévaluations, réestimations, nouveaux projets dans l'art de gouverner formulés en Allemagne avant la guerre et immédiatement après la guerre, formulés en Amérique actuellement.

Pour résumer, ou pour conclure, je voudrais dire ceci. C'est que, s'il est vrai que le monde contemporain, enfin le monde moderne depuis le XVIIIe siècle, a bien été sans

cesse traversé par un certain nombre de phénomènes que l'on peut appeler crise du capitalisme, est-ce qu'on ne pourrait pas dire aussi qu'il y a eu des crises du libéralisme, crises du libéralisme qui bien entendu ne sont pas indépendantes de ces crises du capitalisme ? Le problème des années 30 que j'évoquais tout à l'heure en est bien la preuve. Mais la crise du libéralisme n'est pas simplement la projection pure et simple, la projection directe de ces crises du capitalisme dans la sphère de la politique. Les crises du libéralisme, vous pouvez les trouver en liaison avec les crises de l'économie du capitalisme. Vous pouvez les trouver aussi en décalage chronologique à l'égard de ces crises et de toute façon la manière même dont ces crises se manifestent, dont ces crises se gèrent, dont ces crises appellent des réactions, dont ces crises provoquent des réaménagements, tout ceci n'est pas directement déductible des crises du capitalisme. C'est la crise du dispositif général de gouvernementalité et il me semble que l'on pourrait faire l'histoire de ces crises, du dispositif général de gouvernementalité, tel qu'il a été mis en place au XVIIIe siècle.